

Épreuve composée (EC1 et EC2) – 2h

Ch. Sources et défis de la croissance / Action publique pour l'environnement

Cette épreuve comprend ~~trois~~ [deux] parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

~~Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :~~

~~Il est demandé au candidat de traiter le sujet :~~

- ~~- en développant un raisonnement ;~~
- ~~- en exploitant les documents du dossier ;~~
- ~~- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;~~
- ~~- en composant une introduction, un développement et une conclusion.~~

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

La note sera multipliée par 2 pour obtenir /20

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que les négociations internationales sur le climat se heurtent à de nombreuses contraintes (économiques et politiques).

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Document :

Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %) et contributions à la croissance (en points) sur la période 1985-2009

	PIB	Facteur capital	Facteur travail	Productivité globale des facteurs
Allemagne	1,1	0,5	-0,3	0,9
Corée du Sud	6,1	1,7	0,6	3,8
Espagne	2,9	1,2	1,3	0,4
Etats-Unis	2,6	0,9	0,7	1,0
Finlande	2,1	0,5	-0,2	1,8
France	1,8	0,7	0,0	1,1
Japon	2,0	0,9	-0,4	1,5

Source: données OCDE.

Questions :

1. Comparez les contributions à la croissance au Japon et aux Etats-Unis. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez par quel mécanisme la *productivité globale des facteurs* agit sur la croissance économique. (4 points)

Question EC1 **en + (bonus +1 pt)** : Quels sont les avantages et les limites de la mise en place d'une taxe pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Correction

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que les négociations internationales sur le climat se heurtent à de nombreuses contraintes (économiques et politiques).

Les enjeux climatiques nécessitent une coopération internationale qui semble bien difficile à mettre en œuvre. L'Accord de Paris, signé en 2015 par près de 200 pays, tarde à être réellement mis en œuvre par les signataires, et les mesures prises sont pour l'instant insuffisantes pour limiter les hausses de température. En effet, les négociations et accords internationaux relatifs au climat se heurtent à de nombreuses contraintes qui ralentissent l'action effective des pouvoirs publics en faveur de la stabilité climatique. Elles sont de nature politique et économique.

La stabilité climatique est pour les économistes un problème de bien commun. Un bien commun est un bien rival et non excluible. La stabilité climatique recouvre bien ces deux propriétés puisque chaque pays est affecté par le réchauffement climatique (non-excluabilité) et tous ont donc, *a priori*, intérêt à garantir sa stabilité, mais dans le même temps, les activités de production et de consommation des uns peuvent dégrader la qualité du climat pour tous (rivalité). Cette caractéristique fait apparaître une première contrainte. L'action publique isolée est, en effet, difficile à entreprendre, car il apparaît que, dans ces situations, des comportements de passager clandestin peuvent survenir.

Il s'agit alors de situations dans lesquelles certains pays sont tentés d'en laisser d'autres supporter les dépenses d'investissement et néanmoins bénéficier des baisses de température globales permises par les efforts des autres. Les négociations climatiques de ces dernières années fournissent une bonne illustration de ces questions.

Il apparaît ainsi que de nombreux pays n'ont pas respecté leur engagement et que d'autres, comme les États-Unis ou le Brésil, ont préféré se désengager.

Aussi, les différences de développement entre les pays font apparaître une autre contrainte, plus politique : celle de la responsabilité des émissions et des montants de compensation que les uns pourraient verser aux autres. Les pays en développement reprochent notamment aux pays développés d'avoir profité, des années durant, d'un développement peu soucieux de l'environnement, ce qui est aujourd'hui reproché aux pays en développement. Les inégalités de développement doivent donc être prises en compte dans la répartition des efforts pour la stabilité climatique.

Certains ont d'ailleurs proposé que la notion de justice climatique puisse être prise en compte pour que soient intégrés ces éléments aux accords négociés. À cet égard, les discussions entre les États-Unis et la Chine sont une bonne illustration de cette seconde contrainte.

Ainsi, les négociations internationales en vue d'accords sur le climat se heurtent à plusieurs contraintes, économiques et politiques, qui peuvent expliquer les très lentes avancées en matière de politiques publiques.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

1. Comparez les contributions à la croissance au Japon et aux Etats-Unis. (2 points)

Le document proposé, un tableau provenant de l'OCDE, retrace les contributions à la croissance dans quelques pays dont le Japon et les Etats-Unis.

Nous pouvons constater qu'entre 1985 et 2009, le PIB en moyenne par an a augmenté plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Japon : au Japon, le PIB a augmenté de 2% par an en moyenne alors qu'aux Etats-Unis le PIB a augmenté de 2,6 % par an en moyenne sur la période 1985-2009. Ces variations ont pu être obtenue par des facteurs différents d'un pays à l'autre.

En effet, l'accroissement PIB au Japon a été réalisé grâce à la productivité globale des facteurs (PGF) qui contribue aux $\frac{3}{4}$ de cet accroissement du PIB par an en moyenne sur la période considérée : la PGF contribue à hauteur de 1,5 points de % à l'accroissement du PIB en moyenne par an (2 %) durant cette période 1985-2009. Les facteurs travail et capital y contribuent beaucoup plus faiblement : le facteur capital contribue à hauteur de 0,9 point de % à la croissance annuelle moyenne sur la période considérée et le facteur travail y contribue négativement à hauteur de -0,4 point de % à la croissance du PIB de 2%.

Quant aux Etats-Unis, nous constatons que la PGF contribue à la croissance du PIB beaucoup plus faiblement qu'au Japon sur cette même période 1985-2009 : la PGF contribue à hauteur de 1 point de % à l'accroissement du PIB en moyenne par an sur la période considérée, soit 2,6%. Dans ce pays, ce sont les facteurs capital et travail qui contribuent le plus à la croissance du PIB, soit 1,6 point de % (0,9 point de % + 0,7 point de %).

Dans le cas du Japon sur cette période, la croissance économique est intensive dans la mesure où la croissance du PIB est réalisée principalement grâce à la productivité globale des facteurs (PGF) tandis qu'aux Etats-Unis, la croissance étant principalement réalisée par la quantité des facteurs travail et capital, nous pouvons donc dire que la croissance économique est plutôt extensive.

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez comment la *productivité globale des facteurs* agit sur la croissance économique. (4 points)

Comme au Japon sur la période 1985-2009, la PGF est un facteur important de l'accroissement du PIB mesurant, si elle se poursuit sur une longue période, la croissance économique.

La productivité globale des facteurs correspond à l'efficacité des facteurs travail et capital. La croissance économique est l'augmentation de la production sur une longue période. Nous chercherons à expliquer comment la PGF agit sur la croissance économique.



(Schéma de cours ci-contre en texte) La réalisation de gains de productivité dans une économie ou dans une entreprise permet de produire de manière plus efficace en économisant les facteurs de production. Une réduction des coûts unitaires est alors réalisée, ce qui permet une augmentation de la valeur ajoutée, toute chose égale par ailleurs. Cette dernière va permettre de mieux rémunérer les différents acteurs de la production : ainsi la hausse des profits sera possible pour l'entreprise et les propriétaires qui vont pouvoir accroître les dépenses d'investissement. Les salariés peuvent aussi en profiter avec des hausses de salaire venant accroître leur pouvoir d'achat alimenté par la baisse des prix que permet la réduction des coûts de production par unité. Cette baisse des prix est importante car elle va favoriser la compétitivité des entreprises bénéficiant des gains de productivité. Cet ensemble va stimuler l'économie en permettant l'accroissement des dépenses, non seulement d'investissement mais aussi

de consommation. De plus, la plus forte compétitivité des entreprises du pays va accroître les exportations. Finalement, c'est bien la demande globale qui est impactée, ce qui va stimuler la croissance économique.

Bonus +1

Question EC1 en + : Quels sont les avantages et les limites de la mise en place d'une taxe pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Avantages :

- Principe du pollueur-payeur respecté, le responsable paye ! La taxe oriente les comportements via un signal-prix.
- Bonne efficacité (/coût global)
- Recettes fiscales, possiblement réaffectées dans l'économie verte ou pour davantage d'équité, réaffectation à ceux qui subissent un coût supérieur (ruraux pour la taxe carbone) à d'autres si substitution non possible.

Inconvénients :

- Difficile politiquement à mettre en place : acceptabilité faible auprès de la population. Risque d'inéquité entre entreprises ou individus supportant une même taxe, ce qui rend cette dernière encore plus impopulaire
- Difficile pour les pouvoirs publics d'estimer un niveau de taxe qui serait coercitif et qui permettrait d'atteindre l'objectif de réduction de polluants.
- Risque de dumping environnemental d'où l'intérêt de la mise en place d'une taxe carbone à un niveau international.